



Grand Conseil
Secrétariat général
Pl. du Château 6
1014 Lausanne

Motion

(formulaire de dépôt)

A remplir par le Secrétariat du Grand Conseil

N° de tiré à part : 20-MOT-134

Déposé le : 08.03.20

Scanné le : _____

Art. 120 à 126a LGC La motion est une proposition soumise au GC et impliquant pour le CE (ou exceptionnellement une commission parlementaire) d'élaborer et de présenter un projet de loi ou de décret. Elle touche à une compétence propre du GC. Le motionnaire motive sa demande et expose le sens de la législation souhaitée.

La motion peut suivre deux procédures différentes : **(a) le renvoi à l'examen d'une commission.**

- Soit le motionnaire demande expressément, dans son développement écrit, le renvoi direct de la motion à une commission du GC moyennant les signatures d'au moins 20 députés ; dans ce cas, il n'y a pas de débat.

- Soit, lors du développement en plénum et de la discussion, un député ou le CE demande le renvoi à une commission et le GC vote dans ce sens.

(b) la prise en considération immédiate.

- Soit un député ou le CE demande la prise en considération immédiate de la motion et son renvoi au CE.

- Soit l'auteur de la motion demande sa prise en considération immédiate et son renvoi à une commission parlementaire chargée de présenter un projet de loi ou de décret.

Suite au vote du GC, la motion est soit renvoyée au CE, soit à une commission parlementaire, soit classée.

Important : sur proposition d'un député, d'une commission ou du CE, le GC peut, jusqu'à sa prise en considération, transformer la motion en postulat, auquel cas la procédure du postulat s'applique.

Délai de réponse dès le renvoi au CE : une année

Titre de la motion

« Bref, cause tous-jours... ou pas !? »

Texte déposé

Dans le monde professionnel il faut être capable de synthétiser ses propos lorsque l'on prend la parole et ceci dans le but de garder l'attention de l'auditoire. Alors faisons-le aussi au Grand Conseil. En avril 2015, le député Philippe Vuillemin a interpellé le Président du Grand Conseil afin de connaître la dénomination du terme « bref » dans la LGC. Il en résulte une interprétation subjective et propre à chacun. A contrario, les modalités de prise de parole au conseil national sont réglementées de manière précise¹. Vu la quantité de dossiers (en retard) traités par le Grand Conseil, vu la durée des prises de paroles lors des séances en plénum (y compris lors des séances extraordinaires), ne devrait-on pas envisager de définir un cadre quant aux modalités de prise de parole en plénum ?

Pour rappel, le député Marc-Olivier Buffat avait déposé le 27 février 2018, une motion qui faisait déjà allusion à une réglementation du temps de parole lors des séances en plénum liées au budget du canton de Vaud. Quant au député Guy-Philippe Bolay, il a déposé une motion le 29 avril 2014, qui demandait déjà un certain « cadre » lié aux débats budgétaires.

Ainsi conformément à l'article 120a alinéa 2 LGC, les signataires de cette motion demandent que le

¹ <https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/sessions/prise-de-parole-cn>

présent texte soit traité par une commission parlementaire, dans la mesure où cette motion relève de la compétence propre du Grand Conseil. »

- Définir concrètement les modalités de prise de parole en plénum (minutes, nombre d'intervention, etc.)

Commentaire(s)

Conclusions

Développement oral obligatoire (selon art. 120a LGC)

- | | |
|---|-------------------------------------|
| (a) renvoi à une commission avec au moins 20 signatures | ☒ |
| (b) renvoi à une commission sans 20 signatures | ☐ |
| (c) prise en considération immédiate | ☐ |
| (d) prise en considération immédiate et renvoi à une commission parlementaire | ☐ |

Nom et prénom de l'auteur :

Sergei Aschwanden

Signature

Nom(s) et prénom(s) du (des) consort(s) :

Signature(s) :

Merci d'envoyer une copie à la boîte mail du Bulletin : bulletin.grandconseil@vd.ch

Liste des député-e-s signataires – état au 3 mars 2020

Aminian Taraneh

Aschwanden Sergei

Attinger Doepper Claire

Baehler Bech Anne

Balet Stéphane

Baux Céline

Berthoud Alexandre

Betschart Anne Sophie

Bettschart-Narbel Florence

Bezençon Jean-Luc

Bolay Nicolas

Bouverat Arnaud

Bovay Alain

Buclin Hadrien

Buffat Marc-Olivier

Butera Sonya

Byrne Garelli Josephine

Cachin Jean-François

Cala Sébastien

Cardinaux François

Carrard Jean-Daniel

Carvalho Carine

Chapuisat Jean-François

Cherbuin Amélie

Cherubini Alberto

Chevalley Christine

Chevalley Jean-Bernard

Chevalley Jean-Rémy

Chollet Jean-Luc

Christen Jérôme

Christin Dominique-Ella

Clerc Aurélien

Cornamusaz Philippe

Courdesse Régis

Cretegnny Laurence

Croci Torti Nicolas

Cuendet Schmidt Muriel

Cuérel Julien

Deillon Fabien

Démétriades Alexandre

Desarzens Eliane

Dessemontet Pierre

Devaud Grégory

Develey Daniel

Dubois Carole

Ducommun Philippe

Durussel José

Echenard Cédric

Eggenberger Julien

Epars Olivier

Evéquoz Séverine

Favrod Pierre Alain

Ferrari Yves

Fonjallaz Pierre

Freymond Isabelle

Freymond Sylvain

Fuchs Circé

Gander Hugues

Gaudard Guy

Gay Maurice

Genoud Alice

Genton Jean-Marc

Germain Philippe

Gfeller Olivier

Gardon Jean-Claude

Glauser Krug Sabine

Glauser Nicolas

Glare Yann

Gross Florence

Guarna Salvatore

Induni Valérie

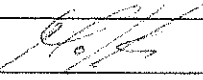
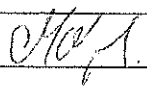
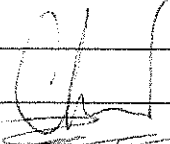
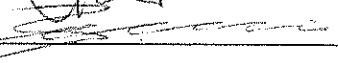
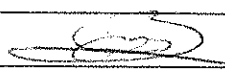
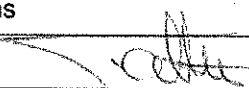
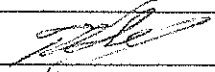
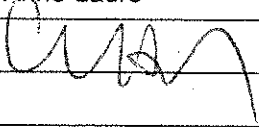
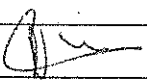
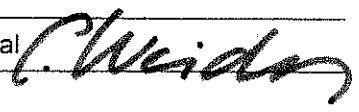
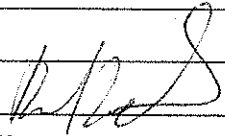
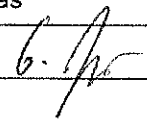
Jaccard Nathalie

Jaccoud Jessica

Jaques Vincent

Jaquier Rémy

Liste des député-e-s signataires – état au 3 mars 2020

Jobin Philippe	Mottier Pierre François 	Ryf Monique
Joly Rebecca	Neumann Sarah	Schaller Graziella
Karlen Dylan	Neyroud Maurice 	Schelker Carole 
Keller Vincent	Nicolet Jean-Marc	Simonin Patrick 
Labouchère Catherine	Paccaud Yves	Soldini Sacha
Liniger Philippe	Pahud Yvan	Sonnay Eric 
Lohri Didier	Pedroli Sébastien	Sordet Jean-Marc
Luccarini Yvan	Pernoud Pierre André	Studer Léonard
Luisier Brodard Christelle	Petermann Olivier 	Stürner Felix
Mahaim Raphaël	Podio Sylvie	Suter Nicolas
Marion Axel	Pointet Cloé	Thalmann Muriel
Masson Stéphane	Probst Delphine	Thuillard Jean-François
Mattenberger Nicolas	Radice Jean-Louis	Treboux Maurice
Matter Claude 	Räss Etienne	Trollet Daniel
Mayor Olivier	Rey-Marion Alette	Tschopp Jean
Meienberger Daniel 	Rezso Stéphane	Venizelos Vassilis
Meldem Martine	Richard Claire	Volet Pierre 
Melly Serge	Riesen Werner	Vuillemin Philippe
Métraux-Botteron Anne-Laure	Rime Anne-Lise	Vuilleumier Marc
Meystre Gilles 	Romanens Pierre-André 	Wahlen Marion
Miéville Laurent	Romano-Malagrifa Myriam	Weidmann Yenny Chantal 
Mischler Maurice	Roulet-Grin Pierrette	Weissert Cédric
Misiego Céline	Rubattel Denis	Wüthrich Andreas
Mojon Gérard	Ruch Daniel 	Zünd Georges 
Montangero Stéphane	Rydlo Alexandre	Zwahlen Pierre